



Rapports Emetteur - Note méthodologique 2025

À propos

EthiFinance est un groupe européen indépendant de notation, de recherche et de conseil, pleinement engagé dans la finance durable. Présent sur six sites en France, en Allemagne et en Espagne, EthiFinance fournit aux investisseurs, banques, compagnies d'assurance, entreprises et organisations de toutes tailles des analyses et des solutions efficaces pour relever les défis du financement et de la transformation environnementale et sociale.

Notre agence de notation ESG propose des données et de la recherche aux investisseurs (notations ESG et ensembles de données prêts à l'emploi) et aux émetteurs (*second party opinions* et évaluations de durabilité sollicitées). Nos produits s'appuient sur des méthodologies propriétaires et accessibles au public, reposant sur une approche de double matérialité. Nous fournissons des informations approfondies sur la performance en matière de durabilité des émetteurs et des instruments financiers, permettant aux investisseurs de prendre des décisions éclairées et aux organisations de comprendre leur positionnement par rapport aux cadres réglementaires et à leurs pairs.

Nos rapports pour les émetteurs

L'agence de notation ESG d'EthiFinance propose deux formats de rapports de notation ESG aux émetteurs.

Le **rapport standard** présente pour l'entreprise évaluée :

- La notation ESG globale et les notations par pilier.
- Les données brutes accompagnées des commentaires de l'analyste sur les indicateurs.

Le **rapport premium**, disponible sur demande, permet aux entreprises qui souhaitent approfondir leurs notes ESG de bénéficier d'un rapport détaillé.

Le rapport premium fournit, en plus des éléments mentionnés dans le rapport standard :

- La fiche de performance ESG de l'entreprise, comprenant la tendance de la note, le benchmark, les scores par pilier et par thème, l'exposition aux controverses et l'impact positif des produits et services.
- Des commentaires sur la performance globale de l'entreprise et les enjeux clés du secteur.
- Des benchmarks avec des pairs, notamment sur les indicateurs clés par pilier ESG (environnemental, social – ressources humaines, social - parties prenantes externes, gouvernance)¹.
- Données sur les activités économiques.
- Données sur la contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies (ODD).
- Empreinte carbone estimée (scopes 1, 2 et 3).
- Données réglementaires, y compris les données communiquées au titre du Règlement sur la Taxonomie de l'UE (2020/852/UE) et les indicateurs d'incidences négatives (PAI), tels que définis par le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (2019/2088/UE).

¹ Ces informations sont ventilées par pays, secteur et taille (chiffre d'affaires)

Notations et données ESG

La méthodologie de notation ESG d'EthiFinance repose sur les principaux facteurs présentés ci-dessous. Pour plus de détails, veuillez consulter la [méthodologie de notation ESG](#) accessible au public.

Mises à jour de la méthodologie

Nous actualisons notre référentiel de notation chaque année, sur la base des résultats des années précédentes et des risques ESG émergents (nouveaux indicateurs, amélioration de la granularité des réponses, adaptation des formules de notation, etc.).

En 2025, une révision méthodologique plus approfondie a été mise en œuvre, qui a conduit aux améliorations suivantes :

- Une **approche sectorielle approfondie**, avec des pondérations et des indicateurs adaptés sur la base d'une approche de double matérialité.
- Une **réorganisation de l'architecture du référentiel de notation** et des indicateurs afin de l'aligner sur les exigences de la directive sur le *reporting* extra-financier (CSRD) (2022/2464/UE).
- L'introduction d'un **bonus de 10 points**, lié à la contribution des produits et services de l'entreprise aux ODD des Nations unies.

Afin de permettre aux entreprises de suivre l'évolution de leur performance ESG dans le temps, nos rapports incluent un recalcul de leur notation sur les trois dernières années, en appliquant le référentiel de notation le plus récent.

Piliers et thématiques de durabilité

Les informations et données nécessaires à l'analyse sont collectées et analysées selon le référentiel propriétaire d'EthiFinance, organisé en quatre piliers, chacun divisé en 3 à 4 thématiques :

- **Environnement**
 - Changement climatique (atténuation et adaptation)
 - Prévention et contrôle de la pollution
 - Utilisation des ressources et économie circulaire
 - Biodiversité et écosystèmes (y compris l'eau)
- **Social – Ressources Humaines**
 - Conditions de travail et dialogue social
 - Développement des compétences et formation
 - Égalité des chances, diversité et inclusion
 - Santé-sécurité
- **Social - Parties prenantes externes**
 - Travailleurs dans la chaîne de valeur et droits de l'homme
 - Communautés et territoires
 - Consommateurs et utilisateurs finaux
- **Gouvernance**
 - Rôle des organes administratifs, de surveillance et de gestion
 - Conduite des affaires

- Cybersécurité
- Gestion des relations avec les fournisseurs

L'analyse est rétrospective. Elle se concentre sur les données des trois derniers exercices. La seule exception concerne les recherches sur les controverses, qui sont menées en temps réel et ont une incidence sur les notations à la fin de chaque mois.

Analyse de double matérialité

Les notations ESG d'EthiFinance s'appuient sur une **analyse de double matérialité au niveau sectoriel** (qui examine à la fois la matérialité de l'impact et la matérialité financière), réalisée conformément aux principes établis par la CSRD et le Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG).

Cette double analyse de matérialité est utilisée à la fois pour définir la pondération attribuée à chaque thématique et pilier dans le modèle de notation, et pour sélectionner des indicateurs sectoriels spécifiques.

Indicateurs sectoriels et non sectoriels

Les informations relatives à chaque thème de développement durable sont collectées sous forme d'indicateurs quantitatifs (échelle de données numériques) ou qualitatifs (échelle de données descriptives).

Ces indicateurs sont de deux types :

- **Les indicateurs cross-sectoriels ou transversaux**, qui s'appliquent à toutes les entités notées sur des sujets structurellement identiques pour tous les secteurs (en particulier dans les piliers social et gouvernance).
- **Les indicateurs sectoriels**, qui reflètent des thèmes et des situations qui diffèrent d'un secteur à l'autre (en particulier pour le pilier environnemental).

Modèle de notation

Les notations ESG d'EthiFinance tiennent compte de **la taille de l'entreprise** évaluée afin d'adapter l'échelle de notation du référentiel. Ainsi, les grandes entreprises (plus « matures » en matière de RSE) sont censées aller au-delà du simple exercice de reporting en démontrant une amélioration continue de leurs performances ESG. À l'inverse, pour les petites entreprises, notre notation se concentre sur la transparence des informations fournies en matière d'ESG.

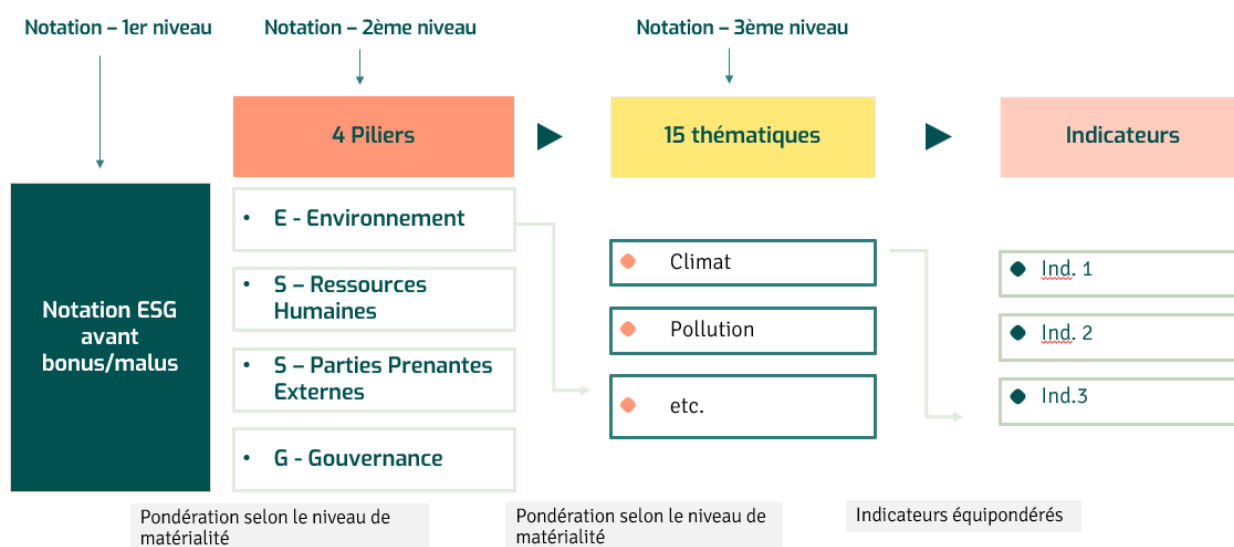
Les seuils utilisés pour distinguer les petites entreprises des grandes entreprises sont ceux définis par la Directive sur la publication d'informations non financières (NFRD) (2014/95/UE) :

- Nombre d'employés ≥ 500
- Chiffre d'affaires ≥ 40 millions d'euros OU Total bilan ≥ 20 millions d'euros

Les notes de durabilité sont calculées par **consolidations successives**, en commençant par chaque thématique de durabilité. Les thématiques sont pondérées différemment en fonction des résultats de l'analyse de double matérialité spécifique au secteur : les thématiques identifiées comme les plus matérielles au regard des activités de l'entité notée pèsent plus lourdement dans la note des piliers

associés. Il en va de même pour les piliers : plus le poids d'un pilier est important, plus son impact sur la note ESG finale est fort.

Agrégation des scores



Modificateurs de notation

Une fois la note intermédiaire calculée comme indiqué ci-dessus, deux modificateurs supplémentaires sont appliqués :

- Une **pénalité** (jusqu'à -20 points) peut être appliquée si **des controverses ESG** impliquant l'entité notée sont identifiées.
- Un **bonus** (jusqu'à 10 points) peut être appliqué si **les produits et services** de l'entité notée sont identifiés comme contribuant positivement à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations unies.

Sur cette base, EthiFinance attribue une note ESG globale, décomposée en quatre notes thématiques correspondant à chacun des quatre piliers (Environnement, Social – Ressources Humaines, Gouvernance, Social - Parties prenantes externes). Cette note est présentée sur une échelle de 1 à 100 et fournie en valeur absolue.

Processus de notation

Le processus d'évaluation est le suivant :

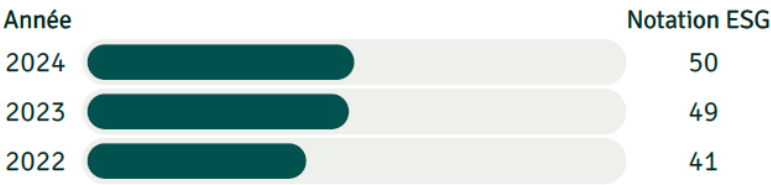
1. Collecte d'informations ESG publiques pour les 3 dernières années
2. Contrôle de la qualité des données
3. Dialogue avec l'entreprise pour compléter et clarifier les données collectées
4. Vérification de la cohérence et homogénéisation des données
5. Calcul des scores et des notes et publication des données

Exemples de graphiques tirés du rapport Premium

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de graphiques disponibles dans le rapport Premium.

Extrait du rapport Premium – Notation globale sur 3 ans

Notation globale sur 3 ans



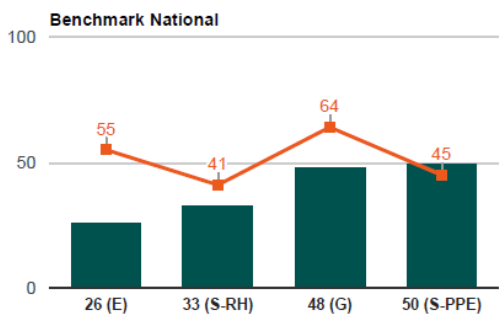
Extrait du rapport Premium – Notes détaillées

Notes détaillées

Le tableau présenté ci dessous met en évidence le détail des notes obtenues par pilier et sous pilier ESG. Le benchmark utilisé regroupe toutes les sociétés du secteur [redacted] notées pendant la campagne Ethifinance ESG Ratings 2025, à savoir [redacted] entreprises.

Notation	2022	2023	2024	Tendance 2023-2024	Benchmark
Malus controverses	0	0	0	=	
Bonus produits et services	2.50	7.50	9	↗	
Note ESG Globale	41	49	50	↗	56
ENVIRONNEMENT	23	27	26	↘	61
Changement climatique (atténuation et adaptation)	23	28	28	=	63
Prévention et contrôle de la pollution	50	50	0	↘	63
Utilisation des ressources et économie circulaire	0	0	0	=	1
Biodiversité et écosystèmes (y compris l'eau)				=	

Extrait du rapport Premium – Benchmark national



Benchmark national

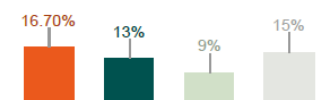
Le benchmark national se compose de toutes les sociétés du même pays couvertes par Ethifinance ESG Ratings lors de sa campagne 2025, à savoir 21 entreprises.

La moyenne générale du benchmark national est de 57/100

Extrait du rapport Premium – Focus sur des indicateurs clés

Taux de départ des salariés permanents

L'analyse du taux de départ des salariés permanents permet d'évaluer à la fois l'attractivité de l'entreprise et sa capacité à fidéliser ses talents. En particulier, la part des départs volontaires parmi l'ensemble des départs constitue un indicateur pertinent pour identifier d'éventuelles tensions internes, un manque d'engagement ou des opportunités d'amélioration en matière de gestion des ressources humaines.



En moyenne, le taux de départ des salariés permanents de [REDACTED] est de 16.70%. La moyenne est de 13% pour son secteur, 9% en [REDACTED] et 15% dans sa catégorie de chiffre d'affaires.

Commentaires qualitatifs

En plus des notes quantitatives, nous fournissons des commentaires qualitatifs dans nos rapports de notation ESG.

Il existe deux types de commentaires :

- Les commentaires sur **les enjeux clés du secteur** sont rédigés par des analystes et mis à jour une fois par an. L'objectif est de fournir une vue d'ensemble des thèmes ESG les plus importants pour l'entreprise, en fonction de son secteur d'activité.
- **Commentaires spécifiques à l'entreprise** basés sur nos données et nos notes, rédigés à l'aide d'un outil d'intelligence artificielle. Ce commentaire porte sur **la performance globale** de l'entreprise **et son évolution** par rapport à la mise à jour de la notation de l'année précédente.

N.B. Ces commentaires qualitatifs n'ont aucune incidence sur la notation globale, mais fournissent au lecteur un aperçu rapide des performances de l'entreprise, en particulier en ce qui concerne les enjeux ESG les plus importants dans son secteur.

Extrait du rapport Premium – Résumé des performances de l'entreprise (exemple)

Résumé des performances de l'entreprise

La note globale ESG [REDACTED] a diminué pour atteindre 41/100 en 2024, contre 48/100 en 2023. Contrairement à l'année dernière, la société n'a pas participé à la phase de dialogue lors du processus de notation ESG cette année. C'est la principale raison de la baisse de la note, en raison d'un accès réduit à l'information. Aucune controverse n'a été identifiée pour l'une ou l'autre de ces années.

Dans le pilier Environnement, la note est passée de 3/100 à 28/100. Cette baisse s'explique notamment par une diminution des performances sur la plupart des thématiques du pilier en raison d'un manque de transparence en 2024 sur les données concernant l'eau et la gestion des déchets. En revanche, la performance sur le Changement climatique (atténuation et adaptation) s'est améliorée, passant de 23/100 à 46/100, grâce à la mise en place de nouvelles évaluations de la résilience au risque climatique et une amélioration de la granularité du reporting des consommations d'énergie.

Analyse des activités économiques

EthiFinance ESG Ratings présente une estimation de l'exposition des entreprises aux activités controversées suivantes : armes controversées, produits chimiques (en particulier les pesticides), combustibles fossiles, alcool, tabac, jeux d'argent, pornographie, charbon, pétrole, gaz naturel, combustibles fossiles non conventionnels, défense et armement, énergie nucléaire (y compris l'uranium), organismes génétiquement modifiés (OGM), huile de palme, expérimentation animale, cannabis récréatif, fourrure et peaux exotiques.

L'exposition est recueillie ou estimée à partir d'informations accessibles au public, qu'il s'agisse de rapports d'entreprises ou de sites web d'ONG. Elle est calculée sur la base du pourcentage du chiffre d'affaires, lorsqu'il est disponible, ou d'autres unités de mesure, telles que la part de la production.

L'échelle utilisée pour mesurer l'exposition d'une entreprise à une activité donnée est la suivante :

- Majeure ($\geq 50\%$)
- Importante ($30\%-50\%$)
- Limitée ($10\%-30\%$)
- Faible ($5\%-10\%$)
- Mineure ($< 5\%$)

Pour certaines activités, telles que les armes controversées ou l'expérimentation animale, l'implication est binaire (OUI/NON).

Extrait du rapport Premium – Analyse des activités économiques

Activité	Niveau d'implication
Charbon	Marginal ($<5\%$)
Gaz	Mineur ($\geq 5\%$ et $<10\%$)
Activités liées aux centrales nucléaires	Marginal ($<5\%$)

Contribution aux ODD des Nations Unies

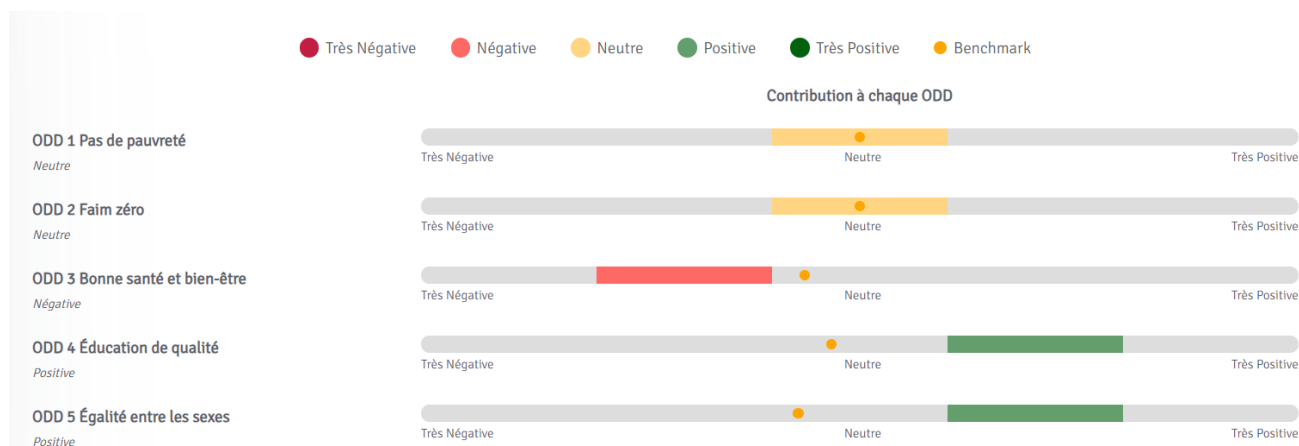
Les ODD des Nations Unies (adoptés en 2015 par 193 pays avec une date butoir fixée à 2030) comprennent 17 objectifs, divisés en 169 cibles. Ceux-ci ont été définis dans le but de mobiliser la communauté internationale, par le biais d'acteurs publics et privés, afin de créer une société plus durable. Ils couvrent diverses questions liées au développement durable, telles que l'éradication de la pauvreté, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement, l'éducation, etc.

La méthodologie développée par EthiFinance ESG Ratings permet d'évaluer la contribution d'une entreprise à chacun des enjeux fondamentaux des ODD à travers ses produits et/ou services ainsi que ses opérations. Les deux mesures sont ensuite moyennées afin d'obtenir une contribution globale aux 16 ODD.

L'échelle de contribution aux ODD est la suivante :

- Très positive
- Positive
- Neutre
- Négative
- Très négative

Extrait du rapport Premium – Contribution aux ODD des Nations Unies



Empreinte carbone estimée

Certaines entreprises ne communiquent pas leurs données relatives aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Ethifinance ESG Ratings a développé un modèle permettant d'estimer les données manquantes à partir des informations disponibles (chiffre d'affaires, nombre d'employés, secteur d'activité principal, consommation d'électricité et de combustibles, etc.). Ce module donne accès à une estimation de l'empreinte carbone des scopes 1, 2 et 3 de l'entreprise évaluée.

- Le scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion de combustibles fossiles.
- Le scope 2 concerne les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit.
- Le scope 3 correspond aux autres émissions indirectes, telles que celles issues de l'extraction des matières premières achetées par l'entreprise ou liées au transport des employés et des clients.

Si l'émetteur déclare ses émissions de GES, les émissions de GES estimées sont égales aux émissions déclarées pour les scopes 1 et 2. Pour le scope 3, si l'émetteur ne divulgue pas les émissions en amont ou en aval, nous estimons les émissions totales du scope 3 afin de tenir compte de cette lacune.

Extrait du rapport Premium – Estimation de l'empreinte carbone

Scope	Empreinte carbone reportée	Empreinte carbone estimée
Scope 1 (tCO ₂ e)	834	834
Scope 2 (tCO ₂ e)	55	55
Scope 3 (tCO ₂ e)	21 316	21 316

Données réglementaires

Cette section comprend des données particulièrement importantes pour les investisseurs, car ils sont tenus de les déclarer au niveau du portefeuille en vertu du règlement SFDR.

Taxonomie verte européenne

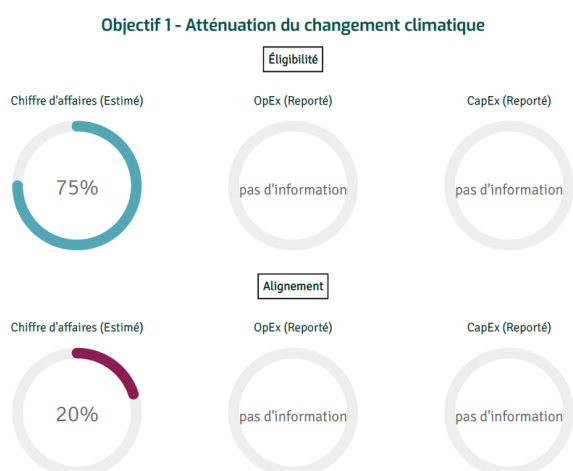
Le règlement (UE) 2020/852 (ci-après « taxonomie ») est entré en vigueur pour les entreprises et les investisseurs en 2022. Il s'applique aux entreprises financières et non financières soumises à la directive sur la publication d'informations non financières (NFRD), c'est-à-dire les entreprises européennes comptant plus de 500 employés, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros ou dont le bilan est supérieur à 20 millions d'euros.

Nous collectons chaque année auprès des entreprises la part du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et des dépenses d'exploitation (OpEx) éligibles et alignées sur la taxonomie. Pour compléter ces données, nous avons développé une méthodologie interne permettant de déterminer la part du chiffre d'affaires éligible à la taxonomie, ainsi que la part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie des entreprises qui n'ont pas encore publié ces indicateurs.

- L'éligibilité estimée à la taxonomie (chiffre d'affaires) de chaque entreprise couverte est déterminée par une analyse semi-automatique des codes NACE, puis par un retraitement au cas par cas si nécessaire. La méthodologie de retraitement est strictement basée sur les critères d'éligibilité du règlement européen 2021/2139.
- L'alignement estimé (chiffre d'affaires) sur la taxonomie de chacune des entreprises couvertes est déterminé à l'aide de coefficients d'alignement sectoriel basés sur une justification juridique et une analyse de marché, dérivés d'une méthodologie interne. La méthodologie d'EthiFinance ESG Ratings s'inspire des travaux réalisés par le Centre de recherche de la Commission européenne (JRC) en 2020 (Alessi et al.) sur la détermination d'un coefficient d'alignement sur la taxonomie.
- Les données estimées sont analysées en l'absence de publication par la société et sur la base de la documentation publique de la société au moment de l'analyse. Elles représentent donc une estimation qui ne peut se substituer à une analyse en bonne et due forme réalisée par la société.

Il convient de noter que pour les objectifs de taxonomie 4 à 6, seule l'éligibilité estimée est fournie.

Extrait du rapport Premium – Éligibilité et alignement à l'objectif 1 de la taxonomie européenne



Indicateurs des Principales Incidences Négatives

Les indicateurs de principale incidence négative (PAI) sont un élément clé du règlement SFDR, conçu pour mesurer et divulguer les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Nous couvrons les 14 indicateurs PAI obligatoires requis pour le reporting SFDR.

Extrait du rapport Premium – Indicateurs PAI

Indicateur	Métrique	Valeur 2024	Valeur 2023
Émissions de gaz à effet de serres	1. Total des émissions de GES (tCO2e)	22 205	8 682
	Émissions de GES scope 1 (tCO2e)	834	533
	Émissions de GES scope 2 (tCO2e)	55	18
	Émissions de GES scope 3 (tCO2e)	21 316	8 131
	3. Intensité des GES (tCO2e / EUR million)	1,569.26	860.46
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Donnée non communiquée	Donnée non communiquée
	5. Part de la consommation d'énergie non renouvelable %	95.23 %	Donnée non communiquée
	6. Intensité de consommation d'énergie (GWh/EUR million)	332.37	237.46
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité	NON, pas d'impact significatif identifié après l'étude d'impact	NON, pas d'impact significatif identifié après l'étude d'impact
Eau	8. Émissions dans l'eau (tonnes)	Donnée non communiquée	Donnée non communiquée
Déchets	9. Déchets dangereux et déchets radioactifs (tonnes)	147.00	10.78
Questions sociales et questions relatives aux salariés	10. Risque de violation du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.	Risque non significatif	Risque non significatif
	11. L'entreprise est signataire du Pacte mondial des Nations unies (proxy pour l'absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).	Non signataire	Non signataire
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes	-14.90	Donnée non communiquée
	13. Ratio femmes/hommes au sein du conseil d'administration, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du conseil d'administration	60 %	55.56 %
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Donnée non communiquée	Donnée non communiquée

Certificat et médaille

En plus du **rapport Premium**, nous proposons aux entreprises les plus performantes un kit de communication composé d'un certificat et d'une « médaille », que l'entreprise peut utiliser pour communiquer sur sa notation ESG EthiFinance.

Quatre niveaux de réussite sont distingués :

- **Niveau Platine** : note globale strictement **supérieure à 80/100** et **aucune controverse ESG** identifiée.



- **Niveau Or** : note globale strictement **supérieure à 70/100** et **aucune controverse ESG significative** identifiée.



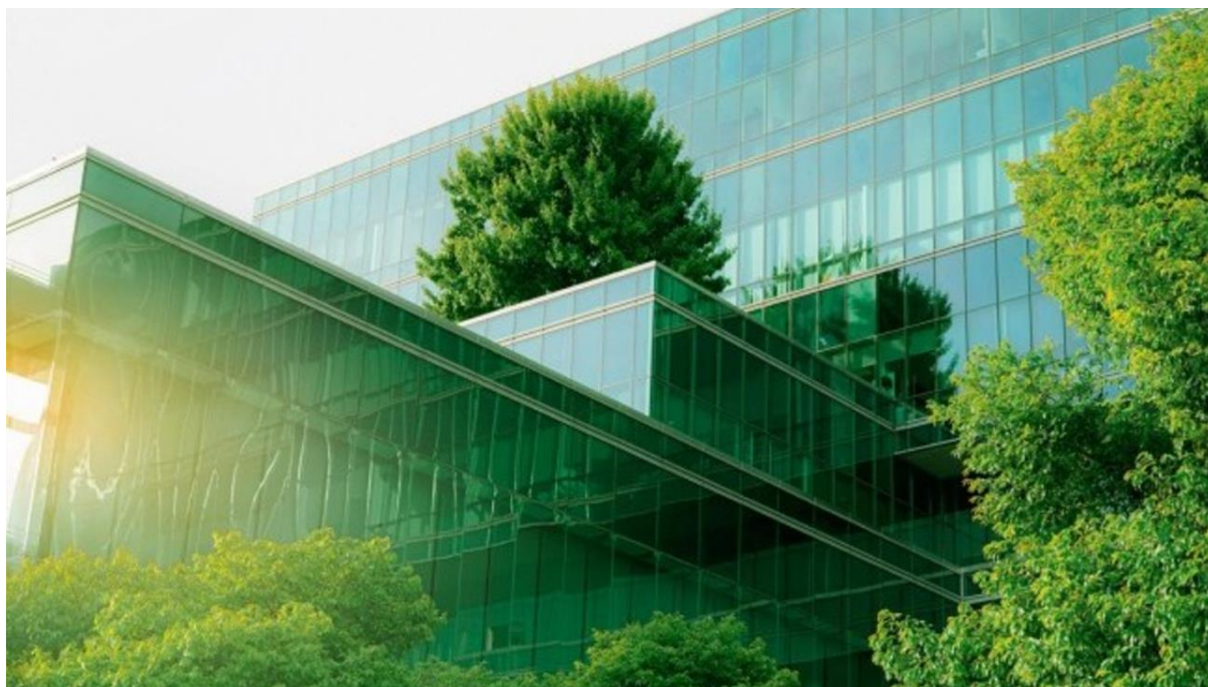
- **Niveau Argent** : note globale strictement **supérieure à 60/100** et **aucune controverse ESG significative** identifiée. Ce niveau peut également être atteint par des entreprises présentant un niveau d'exposition significatif aux controverses (3/5), mais compensé par une note ESG supérieure à 70/100.



- **Niveau Bronze** : note globale strictement **supérieure à 50/100** et **aucune controverse ESG significative** identifiée. Ce niveau peut également être atteint par les entreprises présentant un niveau d'exposition significatif aux controverses (3/5) mais compensé par une note ESG supérieure à 60/100.



Contact



📍 EthiFinance SAS

153 Boulevard Haussmann

75008 Paris

✉ reporting-esgratings@ethifinance.com

🌐 www.ethifinance.com